



Traité Chvouot

Michna 9 - Chapitre 3

"שְׁבוּעָה שְׁאֵכֵל כְּכַר זו",
"שְׁבוּעָה שְׁלֹא אֲכַלְנָה",
הָרֵאשׁוֹנָה שְׁבוּעַת בְּטוּי,
וְהַשְּׁנִייה שְׁבוּעַת שְׂוֵא.
אֲכַלְהָ, עֵבֶר עַל שְׁבוּעַת שְׂוֵא.
לֹא אֲכַלְהָ, עֵבֶר עַל שְׁבוּעַת בְּטוּי.

Celui qui dit : « je jure que je mangerai ce pain », et « je jure que je ne le mangerai pas », a énoncé d'abord un serment par mégarde, puis un serment vain ; aussi, en le mangeant, il transgresse le serment vain, et en ne le mangeant pas il transgresse le serment émis par mégarde.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions